

Comment se déroule votre bilan de santé

La Cnam prend entièrement en charge le coût de ce bilan (ou votre organisme d'affiliation si une convention existe).



Dès votre arrivée, présentez-vous à l'accueil. La secrétaire vérifie votre convocation, votre attestation de droit. Elle prépare votre dossier et le transmet à l'infirmière.



Avant votre départ du centre, la secrétaire vérifie la complétude du dossier, vous informe des délais et modalités de réception des résultats d'examen.



L'infirmière réalise les examens complémentaires : la mesure de votre poids, de la taille et du rapport taille hanche. Si nécessaire un électrocardiogramme, la mesure de votre capacité respiratoire, l'examen de votre vue, la mesure de l'audition.



Le personnel du centre d'examens vous accompagne tout au long de votre bilan qui dure une partie de la matinée



L'infirmière vous invite pour effectuer : la prise de sang, le test urinaire.



Le dentiste vous convie à l'examen dentaire.



Une collation vous est proposée : boisson chaude, madeleines.



Le médecin du centre vous reçoit à son tour pour :

voir avec vous le questionnaire qui vous a été remis avec la convocation : questionnaire de perception de la santé sur les modes de vie, les antécédents personnels et familiaux.

Cet entretien constitue un temps fort pour une action éducative, un repérage des risques par rapport à votre hygiène de vie. Il permet au patient d'établir un plan de santé.

réaliser l'examen clinique :

la mesure de la tension artérielle, auscultation, palpation, dépistage de cancer...

déterminer les examens complémentaires à réaliser au centre par l'infirmière.

